

Commune de



Lalheue

Bulletin Municipal

Mois de MAI 2019 N° 410

CONCERT à Lalheue samedi 1^{er} juin

4^{ème} édition de **Rock en Stab à Lalheue**
1er JUIN 2019
CONCERT & PRODUCTEURS LOCAUX
20H30
1^{ère} partie : **DHEAD SHAKER**
5 €
2^{ème} partie : **GARAGE SIXTIES MODS PARTY!**
CAYMAN KINGS

DÈS 16 H
PRODUCTEURS LOCAUX ET ANIMATIONS
Entrée **LIBRE et GRATUITE**
BOEUF VOLAILLE
AGNEAU & Frites
LÉGUMES
CHAMPIGNONS
TERRINES & CARAMEL
BEURRE SALÉ
PAIN
FROMAGE
MIEL GLACES
CHOCOLAT
Crêpes partie
BUVETTE Maquillage et musique
ORGANISÉ PAR L'ASL LEURATS COLLECTIF ET SOUTENU PAR MUSIQUE ACTION BOURGONNE

A partir de 16h, venez profiter du marché de producteurs locaux et des animations
Restauration sur place

SOMMAIRE :

Au Conseil municipal
La Vie de tous les jours
La Parole aux associations

Secrétariat de Mairie

Mardi de 16h30 à 18h00 - Vendredi de 15h00 à 18h00

Permanence du Maire : Tous les lundis de 17h30 à 18h30

Permanence des adjoints : le 3^{ème} samedi du mois de 11h00 à 12h00

Tél. : 03.85.44.83.59 – E-mail : mairie.lalheue@wanadoo.fr

Site Internet : www.mairie-lalheue.com

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2019

Étaient présents : Jean-Pierre BECK, Sylvain BERTHIER, Christian CRETIN, Sophie DARRAS, Sébastien LE DARD, Magali MULLER, Elodie PHILIPPON, Marinette PUECH, Marc ROBERT.

1. Fonds Solidarité Logement – participation 2019 : Le Fonds Solidarité Logement est un dispositif départemental qui offre la possibilité d'accorder des aides aux personnes rencontrant des difficultés pour l'accès et le maintien dans le logement. La participation financière de la commune est calculée sur la base de la population totale de la collectivité multipliée par 0.35 € par habitant. **LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE, à l'unanimité, d'OCTROYER une aide financière au dispositif au titre de l'exercice 2019 pour un montant de 145.60 euros.**

2. Convention de mise à disposition pour l'implantation des points d'apport volontaire : M. le Maire donne lecture de la convention de mise à disposition de terrain qui vise à identifier et clarifier les rôles de la Communauté de Communes et de la Commune concernant les points d'apport volontaire implantés sur des terrains communaux. Par cette convention, la Commune s'engage à une mise à disposition gracieuse des deux terrains concernés et à entretenir les abords paysagers. La Communauté de Communes, quant à elle, s'engage :

- à faire vider aussi souvent que nécessaire les bennes par son prestataire de collecte,
- à prendre à sa charge les travaux éventuels de rebouchage en cas de formation de trou sur la chaussée liée à l'utilisation et l'exploitation du site,
- à nettoyer les déchets ménagers déposés anarchiquement aux abords des points de collecte,
- à laver les containers de tri une fois par an minimum.

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE, à l'unanimité, d'AUTORISER M. le Maire à la signer.

3. Modification de l'article 7 des statuts du SIVOS du Val de Grosne : Par délibération en date du 27/03/2019, le Conseil Syndical du SIVOS du Val de Grosne s'est prononcé en faveur de la modification de l'article 7 de ses statuts qui concerne la clé de répartition des dépenses de fonctionnement. Désormais, le SIVOS remboursera à la commune, en plus des frais d'occupation de la salle communale pour les besoins de la cantine scolaire et des frais du personnel pour l'entretien des classes, les charges de chauffage, eau et électricité. **LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE, à l'unanimité, d'APPROUVER la modification des statuts.**

4. Remboursement du prix de location pour la réservation de la salle communale : En raison de problèmes familiaux et de maladie, des locataires ont été contraints d'annuler la réservation de la salle communale et ont sollicité le remboursement de leurs arrhes. M. le Maire précise que la salle a déjà été relouée à cette même date. Il n'y a donc pas de préjudice financier pour la commune. **LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE, à l'unanimité, d'ACCEPTER le remboursement, à titre exceptionnel, des sommes versées pour la réservation de la salle soit un montant total de 92.50 €.**

5. Bail – location de la parcelle communale ZB n°36 (terrain des Brenots) : **LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE, à l'unanimité, de CEDER, à bail à ferme, à M. et Mme MAZOYER, qui acceptent, une partie de la parcelle communale, d'une superficie totale de 15 000 m², pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction et de FIXER le prix du loyer à 130 euros. A la demande du Conseil, il sera PRÉCISER qu'en aucun cas les poteaux de but du terrain de football ne devront être démontés. La Commune se réserve également la possibilité de réquisitionner une partie de cette parcelle mise à disposition, et ce à titre exceptionnel, pour des manifestations organisées chaque année par des associations. Cette occupation temporaire ne pouvant excéder 2 semaines par manifestation.**

6. Remplacement de l'agent communal durant ses congés : Durant la saison estivale, l'entretien des espaces verts de la commune nécessite le remplacement de l'agent communal lors de ses congés. M. le Maire propose de recourir à un emploi saisonnier pour une durée d'un mois à hauteur de 18h/semaine, dont une semaine en binôme avec l'employé communal afin de prendre connaissance du terrain, du matériel ainsi que des règles de sécurité et d'hygiène. **Afin de faciliter les démarches de recrutement et de contrat, LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE, à l'unanimité, d'autoriser M. le Maire à recourir à Emplois Services, dont l'agence est située à Sennecey-le-Grand qui a pour objet la mise à disposition de personnes en recherche d'emploi auprès de particuliers, professionnels, associations et collectivités.**

7. Subventions 2019 : Le Conseil municipal, DECIDE, à l'unanimité, de verser une subvention aux organismes ci-dessous :

- Secours Populaire Français : 25 €
- France Adot71 (association pour le don d'organes et de tissus humains) : 25 €

Les crédits budgétaires nécessaires sont inscrits au budget primitif 2019.

Questions et informations diverses

- Aménagement Place Julien BRESSAND : M. le Maire présente le devis détaillé et le plan d'aménagement paysager transmis par le CFA de St Marcel pour validation du Conseil. Le devis s'élève à 6 522.36 €. La main d'œuvre n'étant pas facturée, il est, pratique courante, que la collectivité verse une subvention. Le point sera inscrit à l'ordre du jour du conseil de septembre, lors du commencement des travaux.
- Acquisition d'un tracteur tondeuse : M. le Maire informe de la réception du matériel livré par l'entreprise Fourmeret (Lux).
- Travaux mur du cimetière : M. le Maire invite les conseillers disponibles à se joindre à la réunion du 9 mai en présence de l'agence technique départemental. Par ailleurs, il communique le montant des subventions notifiées à la Commune : 10 207 € au titre de la DETR (Etat) et 9 000 € au titre de l'appel à projet départemental (Conseil départemental 71).
- Des drones ont été aperçus au-dessus des habitations. Un article sera publié dans le bulletin municipal afin de rappeler la réglementation en vigueur pour le respect de l'intimité des foyers.
- Assainissement : Suite à la visite du technicien du Département, un nouveau bouchon a été détecté dans les prés derrière la pompe de relevage de la rue Jean. Devant l'urgence, la commune a fait appel immédiatement à une entreprise spécialisée. Toutefois, le sol n'étant pas assez porteur, la SARP tarde à intervenir. Le cas échéant, le Maire fera appel à l'entreprise LAMBERT.

La séance est levée à 21h45.

LA VIE DE TOUS LES JOURS

DECouvrez « ROUTE 71 BOURGOGNE DU SUD »



Une application accessible sur smartphone, ordinateur et tablette via un site internet (pas de téléchargement). Pour (re)découvrir toutes les richesses de notre département à travers son vignoble, sa gastronomie, son patrimoine et ses sites remarquables...

La vidéo de présentation est en ligne sur notre site www.mairie-lalheue.com

ATTENTION AUX NUISANCES SONORES !

Pour la quiétude de votre voisinage, nous rappelons que tous les travaux bruyants sont interdits en dehors des horaires suivants :

Du Lundi au Vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
Dimanche et jours fériés de 10h à 12h



RESULTATS DES ELECTIONS EUROPEENNES

Inscrits :	294	Votants :	172	La République en marche, N. LOISEAU :	31
Abstentions :	122	Exprimés :	161	Prenez le pouvoir, J. BARDELLA :	28
Blancs :	5	Bulletins nuls :	6	Envie d'Europe écologique et sociale, R. GLUCKSMANN :	20
				France insoumise, M. AUBRY :	17
				Europe écologie, Y. JADOT :	10

RENTREE DES PETITES SECTIONS

Afin de faire connaissance avec votre enfant, une matinée PORTES OUVERTES à l'école d'Etrigny est organisée pour les parents **Samedi 22 juin de 10h00 à 12h00**

DRONES

Des drones ont été aperçus au-dessus des habitations et ont été signalés en mairie. Nous rappelons que la loi interdit de faire voler des drones **au-dessus des zones peuplées** (50 mètres des limites des agglomérations et à moins de 150 mètres d'un rassemblement de personnes). Merci de respecter l'intimité des foyers et à la sécurité des personnes.

STOP AU BRULAGE DES SAPINS

Pour des raisons sanitaires et environnementales, la municipalité vous informe qu'il n'y aura plus de brulage de sapins à compter de cette année (Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts).



Les programmes de vacances des centres de loisirs de 2.5 à 17 ans sont disponibles en mairie ou sur notre site : www.mairie-lalheue.com

Inscriptions ouvertes du 03/06 au 28/06

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Commune de Bissy-sous-Uxelles

A louer logement type T2 (au 1^{er} étage du bâtiment de la mairie) de 60 m2 habitables, comprenant :

- 1 chambre,
- 1 salon-salle à manger,
- 1 cuisine équipée,
- 1 salle de bain,
- WC séparés,

Libre au 01/07/2019
Loyer mensuel de 400 euros

S'adresser à la mairie de Bissy sous Uxelles, au 03.85.50.16.09 les lundis de 09h à 17h
Ou par mail à : mairie.bissysousuxelles@wanadoo.fr

En dehors de ces horaires, merci de contacter Madame le Maire au 06.85.70.21.66

Chambre

Salon – salle à manger

Salle de bain avec baignoire

Cuisine équipée attenante au salon

MAIRIE DE BISSY-SOUS-UXELLES – 71460
Tél : 03 85 50 16 09
Mail : mairie.bissysousuxelles@wanadoo.fr



Tout public

CONFÉRENCE

INTERNET : LES BONNES PRATIQUES




- Internet, un outil extraordinaire à portée de tous mais à utiliser avec vigilance.
- Apprendre à protéger sa vie privée et ses données personnelles sur le net tout en respectant celles des autres. (Exemple avec l'utilisation des réseaux sociaux)
- Discerner les éventuels pièges et détournements qui peuvent se produire sur la toile.
- Faire ses achats sur internet : les bons réflexes à avoir, tout savoir sur les responsabilités des cyber-commerçants.


RDV le 14 JUIN 2019 à 18h00

Où ? Communauté de Communes entre Saône et Grosne
30 Rue des Mûriers - SENNECEY LE GRAND
Pour tous renseignements : MSAP Tél 03 85 44 99 28
msap.sennecey@orange.fr

**Le 29 juin
A LALHEUE (71)
20 H**



*Cabaret Equestre
Virtuoz'O*



**Entrée libre
Buvette / Snack
Infos et réservations au 06 47 67 84 19**

La Troupe Virtuoz'O revient sur les chapeaux de roues pour la troisième année consécutive avec leur cabaret équestre annuel.

Cette année la Troupe a vu grand, haut et fort, plus de deux heures de spectacles, avec dix chevaux, cinq cavalières, danseurs, chanteuse, guitariste...le tout en son et lumière et en costumes !

De belles surprises vous attendent, une belle soirée d'été à passer entre amis ou en famille.

Buvette sur place, entrée gratuite, participation libre.

Place assise sous réservation (ouverte jusqu'au 23 JUIN 19H00) au 06.47.67.84.19

Si vous ne réservez pas, vous pouvez tout de même venir mais vous serez debout ! :)

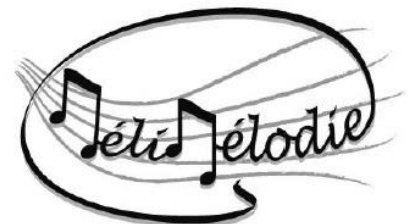
*Margot Mazoyer,
Présidente de l'association Virtuoz'O*

Nouveau !

Fête de la musique

Vendredi 21 juin 2019 à 20h

Jardin de la cure à LALHEUE



Chant choral de Sennecey-le-Grand

Adultes et Juniors

Vous propose une soirée en chansons et en musique.

Variété française et internationale.

« Si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre »

A.S.L : Quoi de neuf à Lalheue ce mois-ci

Le cinéma NUMÉRIQUE est chez nous

LALHEUE - Salle Polyvalente

Green book : sur les routes du sud

mercredi 12 juin à 20h30



**Drame - Biopic - Film Américain de Peter Farrelly avec
Viggo Mortensen - Mahershala Ali - Linda Cardellini.**

Durée : 2:10 - Public : Ado-Adultes



Court métrage : Big bag de Daniel Greaves.

avec le soutien



**Tarif normal : 4,5€
Réduit enfant -12 ans : 2,5€
x CHEQUES VACANCES acceptés**